

DRÔME | Douze animateurs rejoignent les dix espaces de travail collaboratif du département Ils démarrent demain leur nouveau métier

Ils sont douze, six hommes et six femmes âgées de 25 à 53 ans, qui lundi 21 mars rejoindront l'un des dix espaces internet et/ou de coworking de la Drôme, encore appelés tiers-lieux. La Forge collective et le Pôle numérique (Valence), L'Epi-centre et l'Usine vivante (Crest), l'espace internet de Livron, le Pimms de Donzère, l'Asoft (Nyons) et Aventic (Rémuzat) en accueilleront un. Le 8Fab Lab (Crest) et L'Atelier (Die), deux.

Trois mois de formation pour des candidats éloignés de l'emploi

Dans le cadre d'un contrat d'un an renouvelable, ces 12 nouveaux "animateurs d'espace de travail collabora-



Ce 21 mars, les 12 animateurs d'espace de travail collaboratif rejoindront le leur pour un an renouvelable.

tif" (AETC) viendront renforcer les équipes des tiers-lieux. Ils devront être des « facilitateurs, des développeurs, des animateurs, des Fabmana-

ger ». Ils ont été formés à ce nouveau métier par le Greta Viva 5 de Valence et de Crest, dans le cadre d'un projet financé par le Fonds social

européen, géré localement par le conseil départemental de la Drôme, et mis en œuvre par Pôle emploi et Agefos PME. Le Pôle numérique as-

sure la coordination.

Le recrutement a ciblé des personnes éloignées de l'emploi. Après les épreuves de test, 12 ont été retenues pour suivre une formation de 350 heures sur trois mois, spécialement conçue et en adéquation avec les besoins des structures qui les accueilleront.

Patrick Labaune, président du conseil départemental de la Drôme, et Nathalie Helmer, présidente du Pôle numérique, ont félicité les 12 AETC, et souhaité un plein succès dans leurs fonctions. Dans le cadre d'un appel à projets, lancé en 2015, le Département de la Drôme se propose d'accompagner le développement des tiers-lieux.